

Aide-mémoire sur le déploiement du marché des produits d'entretien et des consommables

Dans le cadre de sa politique d'entretien des établissements scolaires et afin de favoriser l'utilisation des produits écolabellisés ou à faible impact écologique, la Région Île-de-France déploie et met à votre disposition un marché de produits d'entretien et de consommables pour les chariots ergonomiques sur sa centrale d'achat régionale.

L'attributaire du marché est la société DELAISY KARGO. Le lancement de ce marché est en mars 2026.

Process d'achat

Vous trouverez ci-joint une fiche récapitulative des produits et consommables proposés dans ce marché ainsi que le bordereau des prix et le conditionnement.

Procédure de commande et de livraison

Commande

A noter : Dans le cadre d'une gestion optimisée de la logistique et dans une logique de préservation de l'environnement, il a été validé un cadencement des commandes et des livraisons en juin, décembre et mars de chaque année.

Pour le démarrage du marché, pour la première commande de chaque adhérent, ce cadencement ne s'applique pas et est traitée dès réception (commandes et livraisons au fil de l'eau).

Le démarrage des commandes et livraisons se fera dès l'inscription. Un rappel en amont de chaque période est mis en place pour alerter les adhérents sur la saisie des commandes.

Le prestataire crée un compte par adhérent afin de passer les commandes en ligne. Pour cela, il convient de **remplir la fiche de création de compte présente en annexe de cette fiche** et de la renvoyer à l'adresse mail suivante : a.hilderat@delaisykargo.com

Il n'y a pas de minimum de commande, sauf à respecter l'unité de commande. La commande peut porter sur tout ou partie des produits proposés au marché.

Produit certibiocide : Les établissements souhaitant y accéder peuvent passer des commandes via ce marché après inscription, qui leur permet d'obtenir une gamme de produits certifiés biocides sans avoir besoin de passer la certification, comprenant des sprays désinfectants pour points de contact, des désinfectants détartrants sanitaires et une lessive désinfectante, conformes aux exigences d'hygiène et de sécurité en milieu scolaire.

Pour toute information légale complémentaire veuillez suivre le lien suivant : [Certibiocide](#)

Centrales de dilution

Il est prévu une dotation en centrales de dilution selon la répartition ci-dessous. Le nombre indiqué dans le tableau est un maximum et dépend des possibilités d'installation dans l'établissement.

Remarque : Le prestataire n'est pas responsable de la partie travaux/arrivée d'eau. Il se charge de l'installation des centrales sur demande par l'établissement. Une fiche de demande d'installation est jointe à cette fiche.

Une maintenance annuelle est prévue au marché.

Surfaces à entretenir	Nombre estimatif de centrales
jusqu'à 9999 M ²	2
de 10000 à 19999 M ²	4
de 20000 à 29999 M ²	6
30000 à 39999 M ²	8
40000 M ² et plus	10

Litiges

En cas d'incidents ou de litiges, il convient d'informer l'attributaire du marché ainsi que la centrale d'achat régionale : centrale-achat@iledefrance.fr.

Accompagnement

Pour toute question sur l'adhésion à la centrale d'achat et au segment :

Mail : jihan.rafik@iledefrance.fr

Pour toute question sur les produits et leur usage :

Les techniciens hygiène et propreté de la Région :

- geoffroy.houdot@iledefrance.fr secteur sud-est : 01 53 85 72 22
- r.gault@iledefrance.fr secteur nord-est : 01 53 85 56 61
- martine.maurin@iledefrance.fr secteur nord-ouest : 01 53 85 55 99
- herve.renaud@iledefrance.fr secteur sud-ouest : 01 53 85 79 27